RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

MAIRIE DE
MERNEL

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213501752-20260119-001_2026-DE

Date de convocation 13/01/2026
Nombre de conseillers :
- En exercice : 14
- Présents : 9
- Votants : 9

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de Mernel, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la maison des associations, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves INIZAN, Maire de la commune.

Assistaient à la séance : M INIZAN Jean-Yves, Mme RIGAUD Florence, M CORVOISIER Alain, Mme BRAUD Anne, M PIEL Pierrick, Mme GUILLOTEL Valérie, MM MAHAUD Didier, LUBOWIECKI Olivier, PAVOINE Jérôme.

Excusés : M RIAUD Jean-Paul, Mme LITWINSKI Maëlle, M ALLAIN Thomas et Mme GABILLARD Noëlla.

Absente : BRIZOUX Jacqueline.

Secrétaire de Séance : M MAHAUD Didier.

Délibération 2026/001

Objet – **PROJET DE RÉNOVATION DE LA MAIRIE – AVENANT AU CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE.**

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre lié au projet de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie et de la bibliothèque. Cet avenant est administratif et modifie seulement l'article concernant l'échéancier des acomptes de paiement régi par l'article 5.2.1 alinéa du CCAP de ce marché. Monsieur le Maire propose d'approuver cet avenant et de l'autoriser à le signer.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre lié au projet de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie et de la bibliothèque.

DONNE à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer cet avenant ainsi que tous les actes et documents se rapportant à ce dossier.

Copie certifiée conforme au
registre des délibérations,

MAIRIE DE MERNEL 35330 (Ille-et-Vilaine)

Le Maire,
Jean-Yves INIZAN.